

## Conseil d'école n°3 / 22 juin 2020

67, route du Col St Roch  
06390 Coaraze

Tél. 04 93 79 34 58

[ecole.0060222j@ac-nice.fr](mailto:ecole.0060222j@ac-nice.fr)

### Ordre du jour :

- 1) Bilan crise sanitaire
- 2) Dispositif 2S2C
- 3) Dispositif Vacances Apprenantes
- 4) Répartition des classes et effectifs 2020/2021
- 5) Organisation de la rentrée 2020
- 6) Classe transplantée classes Mme Cotard et Mari

### Membres conviés :

MM. Mari, Balayé, Faugué, Taboni, Malicheff, MMES. Pascal, Mari-Burattini, Torri, Cotard, Girard, Llados, Giraud-Lazzarri, Bottin, Guizol, Haziza

Excusés : MMES. Haziza, Llados, Mari-Burattini, Guizol

Présents : MM. Mari, Balayé, Malicheff, Faugué MMES Torri, Cotard, Girard, Bottin, Giraud-Lazzarri, Guizol

Absents : M. Taboni, MME Pascal

### Synthèse

#### **1. Bilan crise sanitaire**

57 élèves sur 69 ont repris au 22 juin. Le retour des élèves en phase de déconfinement progressif puis total laisse apparaître des comportements préoccupants chez certains : passivité, perte de rythme, d'autonomie, fatigue rapide, recul dans les apprentissages. Ceci alors que la continuité pédagogique à domicile a pourtant été bien suivie par la plupart des familles.

#### **2. Dispositif 2S2C**

En cas de mise en place d'un protocole sanitaire d'accueil impliquant de la distanciation physique et un accueil de 15 élèves par classe maximum, il est proposé par l'école de participer au dispositif 2S2C. Dans chaque classe, 15 élèves sont à l'école avec leur enseignant, 15 élèves en dehors de la classe avec des intervenants artistiques, sportifs, culturels, des animateurs. Un budget est alloué par l'état aux communes souhaitant y participer. L'école a proposé un schéma d'organisation. Le projet est à l'étude en mairie.

---

---

### 3. Dispositif Vacances Apprenantes

L'école participera (sous réserve d'acceptation du dossier de candidature par l'Inspection) au dispositif Vacances Apprenantes : 15 élèves de CE2-CM1-CM2 (ou de CP-CE1 en cas de places disponibles) volontaires peuvent venir à l'école du lundi 24 août au vendredi 28 août, de 8h30 à 15h30. Encadrement par M.Mari et un intervenant extérieur. Ils participeront à trois ateliers de 2h : reprise pédagogique Français/Maths, activités ludo-pédagogiques et artistiques, peinture d'un parcours de motricité géant sur le sol de la cour de récréation (exemple visible ici : [shorturl.at/gnptE](https://shorturl.at/gnptE)). Dispositif gratuit, pique-nique fourni par les familles. Inscription par retour du coupon présent dans les pochettes de liaison des CE2-CM1-CM2.

### 4. Répartition des classes et effectifs 2020/2021

68 élèves prévus en septembre 2020 (69 en juillet 2019), répartis en trois classes :

PS-MS-GS : Mme Bottin  
6 PS / 7 MS / 8 GS soit 21 élèves

GS-CP-CE1 : Mme Cotard + une enseignante remplaçante un jour par semaine:  
10 GS / 9 CP / 3 CE1 soit 22 élèves

CE2-CM1-CM2 : M.Mari + une enseignante remplaçante un jour par mois :  
8 CE2 / 10 CM1 / 8 CM2 soit 26 élèves

### 5. Organisation de la rentrée 2020

Rentrée des classes échelonnée le mardi 1er septembre 2020 :

8h30 : CE2/CM1/CM2 de M.Mari

9h : GS/CP/CE1 de Mme Cotard

9h30 : MS/GS de Mme Bottin

10h : PS de Mme Bottin : Pas de classe l'après-midi du mardi 1er septembre pour les PS. Remise aux familles à 11h30 (si élève externe) ou 13h20 (si élève demi-pensionnaire)

Les familles ne pouvant s'adapter à ces horaires peuvent remettre leur enfant aux enseignants dès 8h20.

A partir du jeudi 3 septembre, présence obligatoire de tous les élèves de l'école de 8h20 à 16h30.

Des aménagements provisoires du temps de présence pourront être exceptionnellement accordées aux familles d'élèves de PS uniquement. Un document vous sera remis à la rentrée. Aucun aménagement possible sans accord préalable de l'équipe enseignante.

### 6. Classe transplantée classes Mme Cotard et Mari

Les classes de GS/CP/CE1 et CE2/CM1/CM2 de Mme Cotard et M.Mari partiront en classe transplantée au chalet Albarea de Peïra-Cava du lundi 2 novembre au vendredi 6 novembre 2020. L'an passé, la participation des familles s'élevait à environ 200€ par enfant. Des facilités de paiement, réductions, actions de ventes solidaires via la coopérative sont prévues afin d'assurer la participation de tous les élèves au voyage.

---